

SYNTHÈSE

Novembre 2017

Numérique en formation

Un enjeu pour tous les Normands



Présentée par
Martine LOUVEAU

Avec le concours de
Laurence MONNET-LEPAGE



Depuis quelques décennies, le digital a pris une ampleur considérable dans les sociétés. Outre les investissements que les territoires doivent consentir pour permettre la circulation des données de plus en plus volumineuses, les usages numériques provoquent de profondes mutations économiques et sociales. Leur maîtrise constitue un enjeu majeur pour préparer les individus à ces mutations, tant dans leur vie personnelle de citoyens éclairés que dans leur vie professionnelle. La Région peut jouer un rôle essentiel pour doter les Normands des compétences nécessaires au regard de ses prérogatives en matière de formation tout au long de la vie.

Le numérique en formation

Il s'agit à la fois de la formation « aux » usages numériques de base, indispensables dans la vie personnelle et professionnelle, ainsi que « par » ou « avec » les outils numériques mis au service de la pédagogie ou des apprentissages.

Au regard du panorama du numérique en formation dressé grâce aux auditions, deux idées clés sont à retenir : la **continuité** de service et la fonctionnalité des outils est essentielle pour développer les usages en formation, et les mesures prises doivent être guidées par **l'équité** territoriale, afin d'éviter les fractures numériques territoriales, générationnelles, sociales.

Les infrastructures et la connexion : un préalable indispensable

La formation aux usages numériques nécessite que les conditions préalables de connexion et d'accès aux réseaux soient résolues. Or, la Normandie est un territoire en cours de connexion. Un suivi attentif doit être porté aux installations fibres ou pylônes, aux connexions jusqu'à l'abonné. Dans l'intervalle, une communication claire sur la connectivité effective du territoire est souhaitable, en particulier sur le schéma directeur du lycée numérique. La mesure du temps d'accès à des lieux publics accessibles à tout citoyen et éligibles au haut ou très haut débit pourrait être envisagée comme pour les équipements d'usage courant recensés par l'INSEE.

L'observation des besoins et la maîtrise du socle des compétences numériques

La mobilisation des branches et des professionnels doit remédier à l'absence d'observation organisée des compétences numériques requises par les emplois ou les fonctions non spécifiquement numériques. Elle permettrait aussi de monter des actions de formation « tout public » sur des territoires sujets au risque de fracture numérique.

Accompagner les acteurs de la formation initiale et continue

Si le numérique n'est pas une fin en soi, il permet de démultiplier les possibilités d'interface et d'accompagnement individualisé au service de la réussite d'un plus grand nombre. Les formateurs doivent eux-mêmes être formés sur la durée et dans une politique d'accompagnement continu. A cet égard, le renforcement de la formation initiale des futurs enseignants et des enseignants en poste, associant tous les acteurs ressources, s'avère indispensable.

En formation initiale, une clarification des rôles respectifs de l'Etat et de la Région est nécessaire pour rassurer les enseignants non-initiés au numérique et sécuriser les environnements de travail. Un dialogue plus rapproché avec la communauté éducative doit jaloner la mise en oeuvre du « lycée du futur » et son volet numérique, que ce soit sur les équipements, leur maintenance, la mise en place du futur ENT normand - espace numérique de travail - ou les projets pédagogiques innovants ; leur évaluation permettra de mesurer l'effet levier des expérimentations pour tous les lycées normands. Quant aux appels d'offres de formation continue, ils doivent tenir compte des coûts d'investissement d'ingénierie pédagogique numérique.

Enfin, la communication autour de l'apport des initiatives ou expérimentations pourrait être renforcée, par exemple lors d'une « journée virtuelle » banalisée dans tous les établissements normands, associant les lycées et les CFA.

Une gouvernance territoriale adaptée

Le développement des usages numériques fait partie intégrante des missions de la CRSN Commission Régionale de Stratégie Numérique. Ses membres pourraient mener une réflexion sur la création d'une mission de service public de la médiation numérique sur les territoires, offrant plus de lisibilité aux structures d'accueil ouvertes au grand public.